

Association de Gestion de la Maison des Familles

Le Figuier



Compte rendu réunion du Bureau du
13 décembre 2018

Présents : Paul BUSIN, Michel CARTRON, Michelle MAUGÉ, Martine PHILIPPE, Françoise TRELLU

ORDRE DU JOUR

- ✚ REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES
- ✚ RETOUR SUR LES CONTROLES EFFECTUES PAR LA CARSAT
- ✚ CONGRES DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIERES
- ✚ ETUDE DES DEVIS EN COURS
- ✚ LES 10 ANS DE LA MDF
- ✚ QUESTIONS DIVERSES

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le **Règlement Général** sur la **Protection des Données**, plus communément appelé **RGDP**, est obligatoire depuis le 25 mai 2018. Les MAH sont tenues d'appliquer la politique de confidentialité ; pour ce faire des registres doivent être tenus et un délégué doit être nommé qui sera chargé de la tenue de ces registres.

Des renseignements complémentaires seront demandés lors du prochain Conseil d'Administration de la Fédération le 4 février 2018.

Décision du Bureau : Michel CARTRON est nommé en tant que délégué.

RETOUR SUR LES CONTROLES EFFECTUES PAR LA CARSAT

La commission régionale nous a transmis un compte rendu qui sera annexé au présent document.

CONGRES DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIERES

Celui-ci se tiendra à Toulouse les 27,28 et 29 Mars 2019.
Françoise TRELLU, Paul BUSIN et Michelle MAUGÉ y participeront.
Le coût est évalué à environ 2000€.
Les modalités de transport restent à préciser.

Décision du Bureau : accord.

ETUDE DES DEVIS EN COURS

- **La verrière**

Suite aux fuites, il avait été constaté que la verrière était très sale donc à faire nettoyer. Compte tenu de la quantité d'eau déversée lors de l'expertise cette dernière a été nettoyée « d'office ».

Décision du Bureau : pas de demande de devis pour l'instant

- **L'ascenseur**

Le coût de l'entretien a été revu à la baisse ; il est passé de 2628 € à 1980 €/an.
Le coût du téléphone passera de 218 € (à ce jour) à 180 €.

- **Notre banque**

Contact a été pris auprès de la Banque Postale pour comparaison : les services sont les mêmes pour environ les mêmes tarifs.

Un rendez-vous sera prévu avec notre banque (CE) pour une renégociation de certains tarifs.

- **La formation**

Un devis a été demandé à RESTO TROC pour le repas de fin de notre formation.

Il s'élève à 215 € et sera revu à la baisse.

Décision du bureau : accord

LES 10 ANS DE LA MDF

Trois barnums seront loués (LD LOCATION) pour un coût de 900 € TTC livrés, montés et démontés.

A prévoir : la location ou prêt par la mairie de tables et manges-debout.

Les festivités auront lieu de 14h à 20 h.

Un groupe de travail AGMF+AFELT se rencontrera prochainement afin d'organiser cette journée (invitations, animations, décorations florales etc...)

Décision du Bureau : accord

5 – QUESTIONS DIVERSES

- **Cadeaux de Noël**

Les paquets seront déposés au pied du sapin pour les parents présents et seront envoyés aux enfants des résidents présents en décembre et qui ont quitté la MDF.

Décision du bureau : 4 voix pour et 1 contre

- **Informatique**

Problème informatique sur nos statistiques :

- appel à ISI CONCEPT
- constat : PC trop ancien
- seule solution : achat nouveau PC

L'intervention d'un informaticien est nécessaire pour l'installation ; elle est prévue le 18 décembre 2018.

- **Repas**

- **Résidents**

Une raclette est envisagée ; le sujet sera évoqué en réunion de planning

- **Bénévoles**

Un repas sera prévu en 2019 (trop tard pour cette année)

La FMAH nous informe que la secrétaire générale quitte son poste mais qu'elle restera au Conseil d'Administration.

La séance est levée à 18h

**La prochaine réunion de Bureau aura lieu
le 31 janvier 2019**

COMMISSION REGIONALE PARITAIRE DE CONTROLE FINANCIER

Compte rendu

Rencontre semestrielle Maison des Familles "Le Figuier"

Le jeudi 13 septembre 2018

Présents :

Madame TRELLU Présidente Association de gestion de la Maison du Figuier
Monsieur BUSIN Trésorier Association de gestion de la Maison du Figuier
Madame RIPOCHE Chargée de développement - CARSAT Pays de la Loire

Excusée :

Madame DELAUNAY Trésorière adjointe Association de gestion de la Maison du Figuier

Ordre du jour :

- Présentation des outils obligatoires à l'activité de la structure.
- Présentation des 1^{ers} résultats de l'exercice 2018.
- Echanges divers.

Cette rencontre est la 1^{ère} visite au sein de la structure depuis la signature de la nouvelle convention.

➤ **Présentation des outils de gestion de la structure.**

Après une visite de la structure, les représentants de l'Association de Gestion de la Maison des Familles (AGMF) ont présenté :

- le registre permanent des entrées et des sorties,
- les éléments constitutifs d'un dossier,
- le modèle de facture transmise au résident indiquant le montant de la participation financière de l'Assurance Maladie.

L'ensemble des documents est conforme aux exigences de la convention. Les outils sont utilisés par l'ensemble de l'équipe bénévole de l'association qui assure ainsi la continuité de prise en charge du résident et la qualité du service rendu.

➤ **Présentation des 1^{ers} résultats de l'exercice 2018.**

Monsieur BUSIN, trésorier de l'association, présente les 1^{ers} résultats de l'activité (janvier à septembre 2018).

Vu les résultats présentés, le nombre de nuitées devrait atteindre voire dépasser le prévisionnel communiqué en septembre 2017.

Nombre prévisionnel de résidents ressortissants de la convention CNAM pour l'exercice 2018 : 1 465. Nombre effectif (au 13/09/2018) de résidents ressortissants de la convention CNAM : 1 264.

A l'analyse des résultats de l'activité, il est à noter la rigueur et la qualité de la gestion de la structure effectuées par les représentants de l'association aussi bien dans la gestion administrative que financière.

Lors des échanges avec Monsieur BUSIN, celui-ci indiquait la difficulté à élaborer un prévisionnel sur une activité dépendant de l'état de santé des individus. Malgré tout, grâce aux données des exercices précédents, les charges d'exploitation restent sensiblement identiques.

➤ **Echanges divers.**

Lors de cet entretien, Mme TRELLU a indiqué différentes situations complexes :

- Certains résidents bénéficient de traitements en ambulatoire sur plusieurs semaines et conservent la chambre le weekend alors qu'ils n'ont pas de soins sur cette période (éloignement du domicile). Quel tarif appliqué le weekend ?
 - *Suite à l'entretien, Solen RIPOCHE a contacté M ROUCHY, interlocuteur à la CNAM sur ce dossier. Ce dernier a indiqué la poursuite du tarif appliqué sur la semaine dans une continuité de prise en charge.*
- A chaque entrée, les bénévoles vérifient le code régime indiqué sur la carte vitale du résident afin de définir s'il dépend du régime général et ainsi bénéficier d'un tarif minoré. Cependant, de nouveaux régimes ont intégré le régime général. Mais le document de référence des codes "Grand Régime" utilisé par le service date de 2005.
 - *Suite à l'échange avec M ROUCHY, celui-ci communique le nouveau document de référence.*
- Concernant l'hébergement de 2 adultes (la mère et la fille) dans la même chambre mais chacun présentant son revenu fiscal, quel tarif appliqué au 2^{ème} adulte ?
 - *M. ROUCHY confirme une tarification par foyer fiscal comme appliqué par l'AGMF. Il s'agit donc de calculer le tarif pour la mère et le tarif pour la fille.*
- Les attentes des résidents-patients, accueillis depuis peu au sein de la maison, se rapprochent de l'hôtellerie et pourraient à terme modifier l'organisation de la structure. De plus, l'utilisation des espaces communs entre des familles (avec notamment des enfants en bas âge) et des résidents plus âgés (bénéficiant de l'ambulatoire) pourraient entraîner des situations irritantes.
 - *Afin d'éviter ces situations, il s'agit pour l'ensemble de l'équipe de réaffirmer l'objet et l'organisation de la structure à l'arrivée de chaque résident.*
 - *L'équipe des 20 bénévoles est aussi accompagnée chaque année grâce à des temps de formation. La prochaine formation abordera le thème de l'écoute et sera animée par une psychologue.*

Une prochaine rencontre est à prévoir avant fin mars afin de présenter les résultats définitifs pour l'exercice 2018